

Déposer sa candidature

CANDIDATURE : DÉS LA 2ÈME ANNÉE DE LICENCE

1- Sélectionnez dans la liste des université partenaires celle qui vous intéresse, puis rendez-vous sur son site web pour prendre connaissance des informations à l'attention des étudiants en mobilité et chercher les cours que vous pourriez y suivre l'année prochaine et qui trouveraient un équivalent dans les cours de votre formation à l'université de Nîmes.

2- Déposez  votre candidature

entre le 2 décembre 2019 et le 2 mars 2020

>>>Délai de dépôt des candidature reporté au 9 mars 2020

3- A la fin de l'enregistrement des données, il vous faudra imprimer votre fiche de candidature, la signer et y joindre les pièces suivantes :

- 1 . Une lettre en français et dans la langue du pays où vous souhaitez partir, présentant vos motivations et vos objectifs de formation en lien avec le programme.
- 2 . Une copie de vos relevés de notes attestant des études antérieures complétées et en cours (minimum 2 ans en arrière).
- 3 . Certificat de niveau en langue (facultatif).
- 4 . Une lettre de recommandation d'un enseignant (ancien ou actuel)

4- Les dossiers de candidature complets sont à remettre au Bureau de la Mobilité Internationale de l'Université de Nîmes

(site Vauban).